



PLAN DE COURS

Titre du cours : **Diagnostic écologique à la ferme : maximiser les retombées des mesures de protection et d'aménagement pour la biodiversité**

Prérequis : **Aucun**

Formatrice : **Noémie Gagnon Lupien et Dominic Desjardins**

Durée : **5h**

Horaire : **Vendredi 25 octobre de 9h à 15h**

Lieu : **CETAB+ : 71, rue Bernier, Victoriaville, QC, G6P 2P3**

Clientèle cible : Conseiller et conseillère agricole, aménagiste ou autres intervenants du secteur.

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE

Être en mesure de reconnaître les habitats fauniques sur les fermes et de proposer des mesures de protection et des aménagements qui bénéficieront à la biodiversité.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

La partie théorique couvrira les éléments suivants :

Connaitre le portrait de la biodiversité en milieu agricole

- Définir la biodiversité et l'état de la situation au pays
- Connaître la faune et les habitats fauniques
- Connaître les services écologiques associés

Démystifier les composantes du diagnostic écologique

- Évaluer les milieux d'intérêt faunique
- Déterminer les mesures de protection à mettre en place
- Proposer des mesures d'aménagement ciblées
- Connaître les outils utiles à la réalisation du diagnostic

Créer des aménagements favorables à la biodiversité

- Comprendre les différents types d'aménagement

- Connaître les bases de la conception et planification d'un aménagement
- Apprendre les subventions disponibles

La portion pratique permettra de voir différents aménagements réalisés sur le site de L'Institut national d'agriculture biologique et d'y réaliser un diagnostic et une proposition d'aménagement.

MÉTHODOLOGIE

Présentation théorique de différentes notions de base et outils utiles dans la réalisation du diagnostic et des aménagements. Partie pratique incluant une visite sur le terrain, des échanges et une étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Autoévaluation

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Activité gratuite.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert en collaboration avec la Coop AgroBio.